6e édition

FORUM BIODIVERSITÉ & ÉCONOMIE

3 & 4 novembre 2026

Cité des sciences et de l'industrie - Paris

ENTREPRISES ACTRICES DU CHANGEMENT POUR LA BIODIVERSITÉ

Nous, représentants des entreprises, des pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux, du secteur financier et de la société civile, reconnaissons l'importance du Résumé pour décideurs de l'Évaluation IPBES 2026 sur les entreprises et la biodiversité et de ses principaux messages.

Dans un contexte international marqué notamment par la COP17 de la Convention sur la diversité biologique qui nous alerte sur le fait que, sans une accélération rapide de la mise en œuvre collective du cadre mondial pour la biodiversité, les cibles ne seront pas atteintes en 2030, nous soulignons l'importance de traduire les cadres et orientations existants en actions concrètes.

Nous partageons le constat que toutes les entreprises dépendent, directement ou indirectement, de la biodiversité et des contributions de la nature aux populations, et que leurs activités ont des impacts sur celles-ci. La préservation de la biodiversité contribue à la pérennité des entreprises et constitue un enjeu pour l'économie, la stabilité financière et le bien-être des sociétés. Les entreprises peuvent agir à leurs échelles et être porteuses de solutions.

Nous partageons le besoin de changements transformateurs au sein du monde économique et la nécessité de créer, par la coopération et les partenariats entre les entreprises, les pouvoirs publics, les acteurs du secteur financier, les associations, les ONG, les acteurs de la recherche et les autres organisations de la société civile, les conditions favorables à l'action.

Nous affirmons que la connaissance scientifique constitue le cadre de référence pour éclairer les décisions et orienter l'action.

Nous soutenons les messages du Résumé pour décideurs de l'IPBES 2026 et affirmons notre volonté de contribuer, chacun dans notre rôle, à leur mise en œuvre.

Nous invitons les organisations et institutions qui partagent cette ambition à rejoindre cette déclaration.



LES SIGNATAIRES
de la déclaration commune



Les 10 messages clefs du Résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation méthodologique des impacts de l'activité des entreprises sur la biodiversité et sur les contributions de la nature aux populations et de la dépendance des entreprises à leur égard (évaluation entreprises et biodiversité), **adoptés lors de la douzième plénière de l'IPBES à Manchester le 8 février 2026**.

1. Toutes les entreprises dépendent de la biodiversité et ont un impact sur celle-ci. Elles peuvent devenir les actrices d'un changement positif.
2. Les conditions extérieures dans lesquelles les entreprises opèrent actuellement ne sont pas toujours compatibles avec la réalisation d'un avenir juste et durable et perpétuent les risques systémiques.
3. La collaboration et les mesures collectives et individuelles sont essentielles pour créer un environnement porteur dans lequel les entreprises contribuent à un avenir juste et durable.
4. Toutes les entreprises ont la responsabilité de tenir compte des conséquences de leur activité et de leurs relations de dépendance.
5. Les méthodes, connaissances et données existantes qui permettent de mesurer les conséquences et les relations de dépendance peuvent d'ores et déjà mieux éclairer les décisions et les actions, de manière directe et au sein de la chaîne de valeur.
6. Il importe de disposer de différentes méthodes de mesure et de gestion des impacts et des relations de dépendance selon les secteurs, les niveaux de prise de décisions et les objectifs des entreprises.
7. Des méthodes adaptées pour mesurer et gérer les conséquences de l'activité des entreprises et leurs relations de dépendance peuvent être choisies en fonction de leur couverture, de leur précision et de leur réactivité.
8. Les entreprises pourraient mieux mesurer et gérer les conséquences de leur activité et leurs relations de dépendance par une prise en compte adaptée des connaissances scientifiques et des méthodes, pratiques et savoirs autochtones et locaux.
9. Il importe de renforcer la base de connaissances existante en comblant les principales lacunes relatives aux connaissances et à leurs applications.
10. La création d'un environnement porteur peut encourager la prise de mesures bénéfiques pour les entreprises, la biodiversité et la société, en vue d'un avenir juste et durable.

